



# FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date de la note : 31/03/16

Rapporteur :  
Fabien CARRETTE-LEGRAND,  
Président CNAB (mél : [cnab@ffbsc.org](mailto:cnab@ffbsc.org))

Période du : 18/03/16 au 31/03/16

## **OBJET : Relevé de décisions de la Commission Nationale Arbitrage Baseball**

### **1. COLLEGIATE BASEBALL LEAGUE EUROPE 2016 A LA ROCHELLE**

La Commission a été sollicitée (*cf. courrier en annexe*) par Henk van der Linde, Umpire in Chief West Division de la [CBLE](#), afin de fournir, pour les rencontres qui se dérouleront à La Rochelle (17) du 15 au 17 juillet 2016, deux arbitres français (avec expérience CEB si possible et habitués aux systèmes à 2 et 3 arbitres).

Il est évident que les deux arbitres ainsi désignés officieront également pour le [All Star Game prévu le 16 juillet](#).

Suite à la réception de ce courrier de la CBLE, Fabien Carrette-Legrand (Président), a sollicité, la composition de la Commission n'étant pas encore ratifiée par le Bureau fédéral, Guillaume Lannes (AN) au regard, d'une part, de son potentiel et, d'autre part, de son lieu de résidence (Aquitaine).

Celui-ci ayant accepté, la Commission valide (accord par courriel des membres : 9 voix pour – 1 abstention) le fait de le proposer à la CBLE pour officier lors de cet évènement.

Par ailleurs, Fabien Carrette-Legrand a également proposé à Sylvain Ponge (Trophée AFCAM Espoir 2015), celui-ci ayant évoqué un séjour à La Rochelle sur cette période, d'arbitrer lors de la CBLE. Toutefois, Sylvain Ponge a décliné, pour de légitimes raisons personnelles, cette offre.

Aussi, prenant notamment en considération les lieux de résidence ainsi que les disponibilités et assignations déjà connues, le message suivant (destinataires cachés) :

----- Original Message -----

Subject: CBLE La Rochelle

From: <[cnab@ffbsc.org](mailto:cnab@ffbsc.org)>

Date: Thu, March 17, 2016 9:07 am

To:

Bonjour,

**Cf. fichier joint** (*lettre de la CBLE*)

Un arbitre a déjà été retenu pour cette compétition et il en faut donc un second.

Qui serait intéressé et pourrait se rendre disponible **s'il était retenu** ?

C'est là plus qu'une excellente de progresser encore !

Merci de vos retours rapides et bonne fin de semaine !

Bien amicalement,

Fabien

*PS : cette proposition ne nous ayant pas encore été faite lors de l'élaboration du budget prévisionnel de la Commission, il nous est encore difficile de nous prononcer quant aux éventuelles modalités de prise en charge des frais de déplacement.*

A été adressé à :

- Arnaud Beauvier, AR (stagiaire AN) Centre
- Franck Bénasseur, AI Bretagne
- François Colin, AN Bretagne
- Stéphane Giraud, AN Aquitaine

François Colin ne peut se rendre disponible à cette période mais les trois autres arbitres contactés se sont montrés intéressés par le fait d'officier lors de la CBLE à La Rochelle.

Le choix du second arbitre proposé à la CBLE ne s'avérant pas évident, un vote interne, accompagné de discussions sur le sujet, a donné les résultats suivants (11 votants) :

- Arnaud Beauvier = 2 voix
- Franck Bénasseur = 2 voix
- Stéphane Giraud = 6 voix
- Abstention exprimée = 1

Les noms de Guillaume Lannes et Stéphane Giraud seront donc très rapidement communiqués à Henk van der Linde.

En cas de désistement, ce qui n'est vraiment pas souhaitable (image de l'arbitrage français), de l'un ou l'autre : le suivant quant au nombre de voix obtenues serait proposé comme remplaçant à la CBLE.

## **2. INTERLIGUES (12U ET 15U) 2016**

La Commission entérine unanimement (accord par courriel des membres : 11 / 11), la régularisant ainsi, la dérogation accordée par Paul NGUYEN, mandaté comme Responsable de l'arbitrage pour ces compétitions, à :

| NOM      | Prénom | Date de naissance | AJ (12-16 ans) / AA | Club           | N° licence | Date d'obtention ou de renouvellement de la qualification | Date de fin de la qualification (5 ans ou AD) |
|----------|--------|-------------------|---------------------|----------------|------------|---|---|
| KHEMACHE | Kévin  | 31/12/2000        | AJ                  | Colombes (IDF) | 81191      | 17/12/12  | 16/12/17                                      |

Qui a officié sur bases en catégorie 12U (12U).

Dear Fabien Carrette,

Rotterdam, February, 17, 2016.

On behalf of the umpire in chief, Henk van der Linde of the CBLE organization we do send you this information.

For all the countries we will visit in 2016 we are looking for local umpires for our games in Europe. We are travelling with a lot of experienced players so we are looking for a comparable level of umpires. If possible with some CEB experience. They should be accustomed to work with both the 2 man and 3 man system.

This year we are planning to have 2 trips.

1. West Division: England, France and Spain – Umpire in chief: Henk van der Linde
  2. East Division: Austria, Czech Republic, Holland (Amsterdam) – Umpire in chief : Peter Brink
- Both divisions will end in Oosterhout, the Dutch hometown of the CBLE Organization to play the finals.

Like the two previous years we will play in La Rochelle. See undermentioned schedule:

**July 14** ARRIVAL LA ROCHELLE  
NO SCHEDULE

**July 15** Admirals vs Falcons  
Cavaliers vs Falcons

**July 16** Admirals vs Cavaliers  
Falcons vs Admirals

**July 17** Cavaliers vs Admirals  
Falcons vs Cavaliers

**July 18** DEPARTURE LA ROCHELLE

The game times will be at: 11.00 and 16.00 hours.

Our question is can you help us with two local umpires for our tournament? They will be assisted by two Dutch umpires who will travel along with our group the entire trip.

During those days they can stay with us in the hotel La Fayette 500 meters from the ballpark. Breakfast, lunch and dinner are provided.

Hoping that you can help us. If you do need more information don't hesitate to ask.

With kind regards,

Henk van der Linde – Umpire in chief  
Jan van der Sande – Manager West Division



---

# FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

---

**Date de la note : 14/04/16**

**Rapporteur :**  
Fabien CARRETTE-LEGRAND,  
Président CNAB (*mél : cnab@ffbsc.org*)

**Période du : 12/04/16 au 14/04/16**

---

**OBJET : Relevé de décisions de la Commission Nationale Arbitrage Baseball**

---

## **FORMATION ANB 2016**

Au regard du nombre insuffisant de candidats potentiels pour organiser un stage Arbitre National (Baseball) "complet" en 2016, il était envisagé de se servir du Tournoi de Chartres pour parfaire leur formation et évaluer les stagiaires 2015 titulaires d'au moins 2 UC.

Se sont effectivement inscrits :

- Arnaud Beauvier (UC MEC3 et RG3) ;
- Sylvain Ponge (UC MEC3, GEST3 et RG3).

Cependant, le Tournoi de présaison de Chartres a été annulé ainsi que les matchs Sénart-Chartres (niveau D1) prévus le 20 mars et qui devaient, avec le samedi 19 mars après-midi pour les révisions, servir de solution de repli.

Aussi, et ceci notamment afin de ne pas désavantager les stagiaires avec une formation bâclée ou de ne pas diminuer le degré d'exigence du diplôme, la Commission décide (accord par courriel des membres : 10 / 11 – 1 Abstention) :

- De considérer Arnaud Beauvier et Sylvain Ponge comme engagés dans le processus de formation AN pour la saison 2016 ;
- De les intégrer à l'arbitrage du Championnat D1 en 2016, ce qui devrait les mettre dans les meilleures conditions qui soient pour la formation AN (ou équivalent) 2017 ;
- Que seront définies (par « CNAB Formation » avec validation de la Commission), dans l'hypothèse d'une probable refonte du schéma de formation des arbitres Baseball en 2017, de justes équivalences quant aux UC obtenues en 2015 ;
- De prolonger d'une année (soit jusqu'en 2018), tout en considérant bien évidemment les équivalences qui s'imposeraient, le bénéfice des UC obtenues en 2015.

Bien évidemment, les chèques d'inscription (60 €) d'Arnaud Beauvier et de Sylvain Ponge à la formation ANB 2016 ne seront pas encaissés.



# FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Date de la note : 28/07/16

Rapporteur :  
Fabien CARRETTE-LEGRAND,  
Président CNAB (mél : [cnab@ffbsc.org](mailto:cnab@ffbsc.org))

Période du : 25/07/16 au 28/07/16

**OBJET : Relevé de décision de la Commission Nationale Arbitrage Baseball**

## SOLLICITATION A LA C.N.S.B. SUITE AU FORFAIT DE ROUEN EN D1 LE 24/07/16

Suite au forfait de Rouen pour la rencontre suivante :

| 24-juil     |                   |   |  | Remarques (journée de réserve)                  |
|-------------|-------------------|---|--|---|
| D1          | Match 2, PB à 11H | CHAVANCY Audrey<br><a href="mailto:audreychavancy@gmail.com">audreychavancy@gmail.com</a> | CHAFFOIS François-Xavier<br><a href="mailto:fox75015@hotmail.fr">fox75015@hotmail.fr</a> | Report du 14 juillet<br>Forfait Rouen (absents) |
| Clermont-Fd | Rouen             |   |  |   |

Au regard des [RGES Baseball](#) :

### ARTICLE 19 : DES FORFAITS ET RENONCEMENTS

...  
INDEMNITES

19.04.01 Le cas échéant, la C.N.S.B ou la C.F Jeunes selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, leurs décentralisations régionales ou départementales, se réservent le droit de calculer une indemnité, en fonction du préjudice subi, et payable par le club fautif :

...

19.04.04 Aux arbitres et aux scoreurs, sur la base des frais engagés pour leur venue et sur présentation des justificatifs.

Et considérant que le fait de ne pas avoir averti préalablement de ce non déplacement s'avère préjudiciable car les coûts liés à l'arbitrage sont supportés par l'ensemble des clubs engagés (péréquation de la charge), la Commission décide à l'unanimité (accord par courriel des membres : 11 / 11) de solliciter la C.N.S.B. afin que celle-ci exige du club fautif le règlement d'une indemnité correspondant au préjudice subi (ligne budgétaire B21132) :

- Facture arbitrage Audrey CHAVANCY = 181,60 Euros
- Facture arbitrage François-Xavier CHAFFOIS = 160,20 Euros
- Frais de virement aux intéressés = 2 X 22 cts = 0,44 Euros

Soit d'un montant total de 342,24 Euros.



**FFBS**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
BASEBALL & SOFTBALL

---

**Date de la note : 24/11/16**

**Rapporteur :**  
Fabien CARRETTE-LEGRAND,  
Président CNAB (mél : [cnab@ffbsc.org](mailto:cnab@ffbsc.org))

**Période du : 29/09/16 au 24/11/16**

---

**OBJET : Relevé de décisions de la Commission Nationale Arbitrage Baseball**

---

**1. NOUVELLE NOTE « LES RELATIONS LICENCIÉS-ARBITRES - LE RESPECT DE L'ARBITRE »**

Comme demandé par la Commission Fédération de la Réglementation (mél CFR/PT/202/16 du 11/07/2016), la Commission valide (accord par courriel des membres : 6 pour et 5 abstentions / 11 membres) la proposition de [nouvelle note « Les relations licenciés-Arbitres – Le respect de l'arbitre »](#).

**2. FORMATION 016ADB056 EN CORSE**

La Ligue PACA, par courrier du 5 septembre 2016, sollicite le Comité Directeur de la Fédération quant à une participation exceptionnelle de celle-ci pour l'organisation du stage :

**FORMATION ARBITRE DEPARTEMENTAL EN CORSE**

Numéro d'agrément : 016ADB056

Lieu : BASTIA (2B)

Dates : 3/4 et 17/18 décembre 2016

Organisateur : Ligue PACA (CRAB = [crabpaca@ffbsc.org](mailto:crabpaca@ffbsc.org))

Instructeur : Arthur OSMONT (IRA)

Se saisissant du dossier, la Commission, consciente de l'importance de cette formation, du caractère impératif de ne voir officier, y compris sur ce territoire où la pratique ne s'officialise que depuis peu, que des arbitres diplômés et espérant qu'une « personne relais » en matière d'arbitrage Baseball pourra y être rapidement identifiée, décide à l'unanimité (accord par courriel des membres : 11 / 11), le 7 octobre, d'attribuer une aide exceptionnelle à la Ligue PACA, consistant au paiement direct à l'Instructeur (Arthur OSMONT) des indemnités de formation pour l'un des deux weekends, soit d'un montant de 2 X 90 € = 180 €

Toutefois, cette décision de la Commission a été rendue caduque car, lors de sa réunion du 8 octobre, le Comité Directeur fédéral a décidé d'accorder une subvention de 500,00 € au titre de la structuration territoriale à la Ligue PACA pour l'organisation de ce stage de formation.

### **3. TROPHEE ARBITRAGE ESPOIR AFCAM 2016**

**(CONFIDENTIEL)**

La Commission décide à l'unanimité (accord par courriel des membres : 11 / 11) de proposer Arnaud BEAUVIER (AR, stagiaire AN 2015) à l'AFCAM pour recevoir le Trophée Arbitrage Espoir quant à la saison 2016.

### **4. CLASSEMENT 2016 DES ARBITRES**

Le classement a été établi conformément au point 1 de la note interne 2015/003 du 30/04/15.

Malgré de nombreuses relances, la Commission déplore un taux global de retours des évaluations par les managers relativement faible :

- D1 = 8 équipes/8
- D2 = 2 équipes (dont Equipe fédérale)/5
- N1 = 5 équipes/17

Soit tout juste 50 % de grilles complétées.

La méthodologie quant à l'élaboration du classement pourrait/devrait donc être modifiée en conséquence pour 2017.

Par ailleurs, la Commission décide (accord par courriel des membres : 10 / 11) de limiter le nombre d'arbitres du classement affiché à 30 (cela correspondant à 83 % des arbitres ayant fait l'objet d'au moins une évaluation de manager).